

carnets 48

AUTOMNE 2025



**FAIRE FRONT CONTRE
L'AUSTÉRITÉ CAQUISTE**

DANS CE NUMÉRO

- ▷ Les personnes étudiantes payent pour les mauvais choix du gouvernement Legault
- ▷ La liberté académique sous haute tension
- ▷ La solidarité et la résistance : plus que jamais nécessaires
- ▷ L'enseignement supérieur se mobilise pour la transition socioécologique





Le comité exécutif

L'automne qui s'achève aura été une formidable occasion de mobilisation pour la FNEEQ et ses syndicats affiliés. Le remaniement ministériel de septembre a généré plus qu'un jeu de chaise musicale, exercice coutumier lorsque les gouvernements tentent de se donner un élan en fin de mandat. Il a marqué une radicalisation du ton (et des actions) du cabinet Legault, clairement désespéré face à des sondages qui relèguent la CAQ dans les bas-fonds de l'opinion publique.

Le premier ministre a choisi de prendre pour cible « les méchants syndicats », comme si ces derniers étaient déconnectés de leur base militante et insensibles aux difficultés que vivent les travailleuses et les travailleurs du Québec. Lorsque M. Legault et ses ministres-amis-du-patronat s'en prennent aux syndicats, c'est en fait aux forces vives et progressistes de la province qu'ils s'attaquent. Avec son projet de loi 3, le gouvernement tente de leur couper les vivres et, ultimement, de les museler sur des revendications qui dépassent les conventions collectives, mais qui ont des conséquences directes sur les conditions de travail et de vie. C'est toujours utile de bâillonner les critiques. D'ailleurs, la stratégie gouvernementale de diversion pour noyer les décisions économiques lamentables (Northvolt, SAAQclic, etc...) et les politiques déplorables (troisième lien, chèques cadeaux, etc..) ne dupe personne.

En attendant le verdict des urnes, qui sera connu dans moins d'un an, la riposte prend forme dans la rue. En ce sens, nous tenons à souligner la mobilisation exemplaire des syndicats et des membres au cours de l'automne, que ce fût lors de la semaine d'actions locales contre l'austérité caquiste dans les cégeps ou à l'occasion du grand rassemblement intersyndical du 29 novembre à Montréal. Votre engagement contribue à pousser ce gouvernement périmé vers la porte de sortie. Il s'agit d'une excellente et motivante perspective.

Puisque François Legault et son cabinet s'obstinent à ne considérer que la colonne des dépenses et n'envisagent pas d'aller chercher l'argent là où il y en a, les textes publiés dans les Carnets 48 rappellent la pertinence de nos luttes pour bâtir le Québec que l'on veut.

Les récentes restrictions budgétaires historiques de 151 M\$ dans les cégeps, la baisse de près de 30 M\$ des crédits dans les universités, la limitation des heures rémunérées, le plafonnement imprévu et incohérent du nombre d'étudiant-es de l'international, et les budgets d'investissement insuffisants minent les services offerts aux personnes fréquentant les établissements d'enseignement.

La CAQ a encore l'occasion de proposer des changements législatifs attendus par les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur, et de prendre des décisions politiques courageuses. Elle pourrait par exemple reconnaître de manière explicite la liberté académique dans les cégeps en étendant à ceux-ci la loi s'appliquant aux universités. Cela s'avère, de notre point de vue, nécessaire afin de protéger le réseau collégial contre toute forme d'ingérence, y compris politique.

Notre combat est juste, et nous sommes heureuses et heureux de le mener avec vous!



Mobilisation intersyndicale contre l'austérité caquiste au Collège Montmorency lors d'une semaine d'actions locales, en octobre dernier.

Sommaire

- 4-5** Les personnes étudiantes payent pour les mauvais choix du gouvernement Legault
- 6-7** La liberté académique sous haute tension
- 8-9** La solidarité et la résistance : plus que jamais nécessaires
- 10** Négociation coordonnée de l'enseignement privé : Ensemble, changer les règles !
- 11** L'enseignement supérieur se mobilise pour la transition socioécologique
- 12-15** Échos des regroupements et du caucus

FNEEQ-CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal, (QC) H2K 4M5

Téléphone : 514 598-2241 / 1 877 312-2241
fneeq.reception@csn.qc.ca
www.fneeq.qc.ca



Coordination
Martin Robert

Collaborations
Comités DSPG et femmes, Ann Comtois, Stéphane Daniau, Nova Doyon, Christine Gauthier, Saleha Hedaraly, Benoît Lacoursière, Léandre Lapointe, Sylvain Larose, Héroïse Moysan-Lapointe, Yves de Repentigny, Martin Robert.

Conception
Martin Robert et Marie-Pier Dalpé

Impression
Imprimerie CSN

Tirage
850 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada

ISBN : 978-2-923606-86-6

CARNETS est une publication de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec.

La FNEEQ-CSN représente plus de 40 000 membres dans les cégeps, les établissements d'enseignement privés et les universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

Coupes dans les cégeps : les personnes étudiantes payent pour les mauvais choix du gouvernement Legault

Par Martin Robert

Si vous souhaitez mesurer l'exaspération des trois présidences des syndicats du Cégep de Lévis, répétez-leur les lignes de communication (le spin) du gouvernement caquiste à propos du gel d'embauches et des compressions historiques de 151 millions de dollars imposées aux 48 cégeps de la province.

Les bonzes de la CAQ, le premier ministre en tête, répètent sur toutes les tribunes que ces coupes n'ont pas d'effet sur les services aux personnes étudiantes et que l'éducation est « LA » priorité des priorités. Alors, les sourcils des trois collègues se froncent, les regards s'assombrissent et les mots durs se bousculent : « C'est un mensonge éhonté, même pas subtil. C'est aussi simple que ça ! »

Le premier à s'indigner est Yves Hallé, président du Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Lévis-Lauzon (FEESP-CSN). Il devient intarissable tellement les exemples de bris de services se multiplient et la surcharge de travail s'intensifie pour les membres de son syndicat. Un exemple ? La veille de la rencontre avec Les Carnets, le réseau informatique d'une salle de laboratoire s'est interrompu à deux reprises, compromettant les cours. Dans les faits, un électricien est manquant depuis le mois de juin dernier dans ce collège



De gauche à droite : Yves Hallé, président du Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Lévis-Lauzon (FEESP-CSN), Marie-Anne Lehouillier, présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels du Cégep de Lévis (FP-CSN), Patrick Bourget, président du Syndicat des professeures et professeurs du collège d'enseignement général et professionnel de Lévis-Lauzon (FNEEQ-CSN)

vieillissant de la Rive-Sud de Québec. Il faut prendre les bouchées doubles ou se rabattre sur la sous-traitance plus onéreuse et moins rapide – parce que pas toujours disponible –, au lieu de pourvoir le poste. Même si les cégeps avaient l'autorisation d'embaucher, un électricien qui accepterait de travailler dans le réseau public à un salaire non concurrentiel avec le secteur privé, ça ne court pas les rues.

Aux services socioculturels du Cégep, les étudiantes et les étudiants se

heurtaient à une porte close en début de trimestre. Plus personne ne répondait selon Marie-Anne Lehouillier, présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels du Cégep de Lévis (FP-CSN). Sans qu'elle soit remplacée, une première conseillère à la vie étudiante profitait en toute légitimité de son congé de maternité. Sa collègue a ensuite quitté, à son tour, pour une raison similaire. La personne technique s'est retrouvée seule à porter le service sur ses épaules. Ce travailleur a

démisionné. Bris de service. Écriteau « FERMÉ » à la porte. Au mois d'août, les services socioculturels se sont retrouvés, en quelque sorte, décimés.

Autre aberration, au moment d'écrire ces lignes, les personnes étudiantes en situation de handicap devaient attendre plus d'un mois afin de fixer une date de première rencontre avec une personne conseillère des services adaptés. Cette population étudiante augmente d'une année à l'autre à Lévis comme ailleurs au Québec (elles représentent près du tiers de la population étudiante du réseau collégial). L'équipe des services adaptés a beau être débordée, le plafond des heures rémunérées empêche l'embauche de ressources additionnelles. Ces spécialistes mettent pourtant en place d'indispensables plans d'intervention personnalisés, pour favoriser la réussite éducative. Ces plans peuvent, notamment, prévoir du temps additionnel lors de la passation d'évaluations et planifier l'utilisation de logiciels spécialisés propres aux handicaps ou aux différentes limitations. Les personnes conseillères des services adaptés sollicitent souvent l'appui d'autres spécialistes du Collège comme des psychologues, eux aussi surchargés et victimes de la pénurie de main-d'œuvre. Quiconque travaille dans les cégeps constate que les troubles d'apprentissage, les troubles déficitaires de l'attention ou les troubles de santé mentale se multiplient pourtant au sein d'une population étudiante plus souffrante que jamais. Une première rencontre à la mi-octobre, c'est bien tard pour répondre aux besoins criants, sachant que les évaluations de mi-session arrivent vite.

Moins d'argent, plus d'étudiant-es

On ne connaîtra le bilan financier de l'année en cours au Cégep de Lévis

que dans quelques mois. Reste que les syndicats savent que le financement provenant du ministère de l'Enseignement supérieur a diminué de 2,4 millions de dollars au Collège (excluant l'enveloppe « E » réservée aux salaires des personnes enseignantes). Il faut aussi considérer les effets du gel d'embauches chez le personnel de soutien et chez les professionnel·les. Enfin, chaque établissement doit respecter un maximum d'heures rémunérées. L'excédent d'heures effectué par les uns doit forcément être coupé chez les autres employé·es.

Ironiquement, ces coupes draconiennes surviennent au moment où la population étudiante explose. En effet, selon les syndicats, elles étaient 2993 personnes à étudier au Cégep de Lévis en septembre, l'année dernière. Lors de la dernière rentrée, elles étaient 3374, une augmentation de 11 %. Ce boom rafraichissant devrait encourager toute l'équipe à célébrer. Ce n'est pourtant pas l'enthousiasme partagé dans l'établissement. Notons que les budgets des collèges sont établis en fonction de la fréquentation de l'année précédente, non de l'année en cours.

Pour le corps professoral, l'impact s'avère moins direct, quoique bien réel. « Par exemple les jeunes en situation de handicap, entassés dans nos classes, ont besoin d'endroits et de surveillance lorsqu'ils font leurs examens. Puisqu'il manque de place, en raison des moyens financiers qu'on n'a pas, on demande aux professeur·es d'évaluer les mêmes compétences en moins de temps, occasionnant un surcroît de travail », constate Patrick Bourget, président du Syndicat des professeures et professeurs du collège d'enseignement général et professionnel de Lévis-Lauzon (FNEEQ-CSN).

Tout le personnel se serre les coudes afin d'éviter d'épuiser les collègues et de tuer la flamme. « Le plus difficile, c'est la pression que ça exerce. Si tu t'absentes, tu sais que c'est ta collègue qui va écoper », s'attriste Marie-Anne Lehouillier.

Martine Biron doit changer de cap

Dans un contexte aussi précaire où les équipes sont à bout de souffle, changer la ministre de l'Enseignement supérieur sans changer de direction est assurément voué à l'échec. La ministre Martine Biron, doit donc s'inscrire immédiatement en rupture avec Pascale Déry afin de prioriser vraiment l'enseignement supérieur au Québec, au lieu d'en faire un simple slogan électoraliste. Le virage à 180 degrés doit se matérialiser concrètement par l'annulation des compressions de 151 millions de dollars qui minent la pérennité du réseau collégial. Le coup de barre doit permettre de lever la directive paralysante du gel d'embauche dans les établissements. La ministre Biron doit protéger le réseau collégial de l'ingérence politique en étendant la Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire aux collèges. Surtout, elle doit parvenir à rétablir le lien de confiance brisé entre le réseau et le ministère.

Du même souffle, les trois présidences du Cégep de Lévis ne se bercent pas d'illusion. La ministre de l'Enseignement supérieur exécute les commandes du premier ministre Legault et de sa coalition qui s'est radicalisée vers la droite. « La CAQ, ça sent le conservatisme et les restrictions budgétaires. Ça ne sent pas l'engouement, la vision ou le renouveau », tranche Patrick Bourget qui se dit malgré tout porté par les yeux allumés des jeunes qui suivent ses cours. « Moi, c'est pour eux que je travaille ».

La liberté académique sous haute tension

Sylvain Larose, Ann Comtois, Stéphane Daniau, Héroïse Moysan-Lapointe
MEMBRES DU COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

Les menaces qui pèsent sur la liberté académique ne datent pas d'hier, et les luttes pour protéger l'éducation et la recherche de pressions issues de la religion, de l'État ou des entreprises privées et marchandes ont contribué à l'épanouissement de toute la société.

Rappelons d'ailleurs que la liberté académique repose sur différents piliers, envers lesquels la FNEEQ a réaffirmé son engagement au conseil fédéral de décembre 2020 : les enseignant-es ont le droit « à la liberté d'enseignement, notamment à l'égard du contenu à enseigner et aux méthodes pédagogiques à privilégier ; à la liberté de recherche et de création, notamment à l'égard de son indépendance et de la protection des sources ; à la liberté d'expression au sujet de leur établissement d'enseignement ou de tout autre sujet ».

L'inquiétant exemple américain

Les attaques les plus frontales du monde occidental envers la liberté académique viennent actuellement des États-Unis. De fait, cette liberté académique y est maintenant attaquée principalement de deux façons.

« Ainsi, par le fait qu'elle favorise "la confrontation loyale de différents points de vue" et la "quête sincère de vérité" tout en incluant dans plusieurs articles les enjeux de discrimination et le refus de toute intimidation (donc, parallèlement, de toute censure), cette déclaration comprend tout ce qu'il faut pour dépoliariser le débat ».

– Extrait du rapport *Réflexion sur la liberté académique incluant les enjeux du racisme et de la discrimination systémiques* présenté au conseil fédéral par le comité école et société en décembre 2021.

Consulter l'article 27 de la [Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur](#), adoptée le 11 novembre 1997 par l'UNESCO.

La première offensive vise à rendre des subventions fédérales conditionnelles à des contrôles renforcés, voire à un véritable droit de regard de l'administration fédérale sur les recherches et les enseignements dans les écoles, les collèges et les universités. La deuxième offensive concerne la suspension de visas à certain-es professeur-es ou étudiant-es internationaux (on parle de 800 visas révoqués depuis l'arrivée de Trump) à des fins politiques, [menant carrément à des arrestations dans certains cas](#)¹. L'administration fédérale américaine renverse l'idée même de censure en prétendant que les manifestations propalestiniennes, ou certaines conférences ou cours qui parlent de la situation palestinienne, sont une menace aux autres paroles et doivent conséquemment être réprimées.

Certaines universités ont courbé l'échine, dont Columbia : celle-ci a

entre autres accepté la mise sous tutelle du département d'études du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud et de l'Afrique. D'autres, comme Harvard, qui jouit non seulement d'une bonne réputation, mais aussi d'une bonne santé financière, résistent. L'université a ainsi répondu au gouvernement qu'elle refusait d'abandonner son indépendance, et ses droits constitutionnels, et qu'aucune université privée ne pouvait accepter d'être contrôlée par le gouvernement fédéral.

Le gouvernement américain va outrepasser loin. Les universités, en acceptant que des manifestations propalestiniennes se tiennent sur les campus, ne font que respecter la liberté d'expression. Mais que faire face à un gouvernement qui n'a cure de tels principes ? Reste encore à tout le moins les recours devant les tribunaux. Or, même si ces derniers décident de protéger l'autonomie des universités au détriment de la volonté de contrôle du gouvernement fédéral, celui-ci pourrait toujours outrepasser le pouvoir juridique, comme il semble le faire de plus en plus dans d'autres sphères politiques, comme les expulsions d'immigrants ou l'occupation de villes soi-disant violentes. Pourra-t-on compter, chez nous, sur notre système judiciaire pour défendre une vraie liberté académique ? Pourrons-nous compter sur tous les partis politiques pour prendre l'engagement de protéger la liberté académique ?



Marc-Olivier Bélisle enseigne au Cégep de Granby

Au Québec et au Canada ?

Au Canada, si la liberté académique est inscrite dans les conventions collectives universitaires et si les cégeps ont fait de grands progrès depuis quelques années dans cette reconnaissance, le système judiciaire, lui, tend à en diminuer la portée. Au Québec, un arbitre de grief a estimé que la liberté académique n'est pas un droit constitutionnel ([Brunelle et Samson, 2005](#)). De plus, les tribunaux associent les universités à des entreprises privées, avec une relation pédagogique relevant du contrat plutôt que de la didactique. Ainsi, on a vu ces dernières invoquer le devoir de loyauté pour tenter de museler la parole enseignante et entraver la diffusion de la recherche.

Au Québec, l'ingérence directe dans l'enseignement ainsi que certaines prises de parole de personnalités politiques ont aussi contribué à égratigner les principes de la liberté académique. Cela s'est notamment manifesté récemment lorsqu'un membre du parti au pouvoir - l'ancienne ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry - a cherché à intervenir dans les contenus de cours dans deux collèges anglophones. Ce piétinement de la nécessaire séparation entre le politique et la vie académique est inacceptable et un large mouvement de solidarité a permis de dénoncer ces dérives.

Par ailleurs, des déclarations récentes du chef du Parti Québécois doivent également sonner l'alarme de la communauté enseignante : dans une entrevue au balado Frenchcast, Paul St-Pierre-Plamondon a dépeint certains départements d'université comme étant inféodés à des objectifs militants et a affirmé que des notes ont été attribuées en fonction de la couleur de peau dans une université américaine, puis que le wokisme « rentre par l'intimidation, et [a pour but] de saper le débat sur la vérité ». On doit déplore par ailleurs que ces idées d'un chef de parti soient alimentées à partir de médias populistes, et non pas sur la base des positions d'expertes et experts ou d'actrices et acteurs des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Ainsi, lorsque M. St-Pierre-Plamondon annonce que « [comme gouvernement, on va se réapproprié démocratiquement le contenu en éducation](#) »², il propose en fait de rendre une institution politique (dans son cas une commission parlementaire) à fois juge et partie d'un débat.

L'essentiel contre-pouvoir

Au contraire, la liberté académique permet de faire des lieux de savoir et de recherche comme les cégeps et les universités de véritables contre-pouvoirs, caractéristique essentielle de tout système démocratique.

À l'éducation supérieure, c'est devant leurs pairs que les enseignant-es et professeur-es doivent rendre des comptes quant à leurs choix de contenu, de méthodes pédagogiques, de priorités de recherche et de création. Ce fonctionnement collégial permet aux établissements de se protéger des dérives sans être prisonniers des priorités politiques, voire électorales, des élu-es, qu'il s'agisse de la CAQ, du PQ ou de tout autre parti aspirant au pouvoir. Quand, au nom de potentielles dérives, un-e élu-e souhaite renvoyer à une instance politique le choix d'enseigner certains contenus, il prive la société dans son ensemble de contre-pouvoirs essentiels à sa vitalité. En effet, prétendre par décision politique tracer la ligne entre l'idéologie et l'authentique recherche de la vérité, c'est un peu laisser le politique déterminer ce qu'est la vérité.

¹ Radio-Canada (10 mars 2025). Un leader des manifestations propalestiniennes de l'Université Columbia est arrêté. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2147054/mahmoud-khalil-manifestations-propalestiniennes-universite-columbia-arrestation>

² (56:54) frenchcast #223

La solidarité et la résistance : plus que jamais nécessaires

MEMBRES DU COMITÉ DIVERSITÉ SEXUELLE ET PLURALITÉ DES GENRES (DSPG) ET DU COMITÉ FEMMES

L'actuelle montée globale de la droite est rapidement passée de préoccupante à terrifiante. Pour n'en nommer que quelques manifestations : le masculinisme devient « mainstream » ; l'immigration est dorénavant et ridiculement le bouc émissaire pour tous les problèmes de nos sociétés ; l'autonomie corporelle des femmes redevient objet de débats ; la culture du viol, l'homophobie et la transphobie redeviennent décomplexées et les féminicides continuent d'être perpétrés sans que notre gouvernement s'y attaque clairement et fermement.

Un des points communs majeurs de tous ces reculs, c'est l'actuelle explosion de la désinformation et de son instrumentalisation politique au profit des « opinions » et des « impressions » les plus susceptibles d'atteindre des visées électoralistes. Devant ces constats, le comité femmes et le comité diversité sexuelle et pluralité des genres (DSPG) de la FNEEQ tiennent à réitérer d'une même voix que nos valeurs fondamentales, notamment de solidarité ainsi que de féminisme inclusif et intersectionnel, doivent être plus que jamais notre étendard. De plus, en tant que fédération œuvrant dans les milieux de l'éducation et de l'enseignement supérieur, nous sommes particulièrement interpellés par l'évacuation de la science des débats sociétaux et des processus décisionnels gouvernementaux.

En matière de pluralité des genres, nous assistons à ce même type de dérives, qui seraient pourtant rapidement résolues si on se référait aux consensus scientifiques actuels. Des politicien-nes et des figures publiques s'inventent des certitudes infondées et font des déclarations très médiatisées qui portent de grands coups aux communautés LGBTQIA2+. D'ailleurs, au Québec, les niveaux d'homophobie et de transphobie sont revenus à ceux d'il y a plus de 20 ans (GRIS, 2025)¹.

Diviser pour régner ou comment semer la bisbille pour opposer les femmes entre elles

Nous constatons aussi une tentative de mettre en opposition les droits des femmes cisgenres et ceux des personnes trans et non-binaires. Pourtant, les objectifs des unes et des autres sont bien souvent communs, notamment le droit à l'autonomie corporelle et la déconstruction d'une vision essentialiste des genres. Des épouvantails sont agités à tout vent pour tenter de faire croire que les femmes trans seraient un danger pour les femmes cisgenres dans les toilettes, dans les vestiaires, dans les prisons et dans le sport. Devant ces paniques morales, le bon réflexe devrait être de se tourner vers des données probantes scientifiquement solides, mais, encore une fois, c'est plutôt le règne des opinions et des impressions qui prévaut dans les sorties médiatiques. Pendant ce temps, les vrais problèmes auxquels font face les femmes, qu'elles soient cis ou trans, sont négligés, car il est beaucoup plus facile et payant d'un point de vue électoraliste de s'attaquer lâchement à une frange vulnérabilisée de la société. Dénoncer courageusement toutes les formes de masculinisme, investir dans la visibilité du sport féminin, mieux soutenir les maisons d'hébergement pour femmes violentées, rabrouer fermement toute tentative de limiter l'autonomie corporelle, prioriser l'éducation en général ainsi que celle à la sexualité et au consentement en particulier, etc., sont autant de pistes réellement bénéfiques aux femmes qui devraient être prioritaires par une personnalité publique sincèrement soucieuse de leur bien.

L'intérêt des jeunes trans et non-binaire : une priorité

Les « droits des parents » sont aussi invoqués pour limiter ceux des jeunes trans et non-binaires. Au Canada, c'est l'Alberta qui est allée le plus loin dans cette dangereuse avenue. Soyons claires : les parents ont des responsabilités envers leurs enfants et n'ont en aucun cas l'autorité d'enfreindre leurs droits fondamentaux protégés par la loi. Ces derniers incluent notamment le droit de la jeune personne, dès l'âge de 14 ans au Québec, de prendre des décisions médicales (contraception, interruption de grossesse) et juridiques (changer officiellement sa mention de sexe) de même que le respect de la confidentialité, lequel nous touche directement en tant

que personnes enseignantes. En vertu de la Charte des droits et libertés (du Québec), nous avons l'obligation d'utiliser le prénom et pronom indiqués par la jeune personne (transition sociale) et nous sommes tenues à la confidentialité si elle refuse de les dévoiler à ses parents. Ces droits, exempts de toute ambiguïté, sont soutenus par les connaissances scientifiques actuelles. En effet, les études nous révèlent que les jeunes trans et non-binaires courent un risque disproportionné de rejet et de violences de la part de leurs parents. Évidemment, la majorité de ceux-ci accueilleront avec bienveillance le dévoilement de leur enfant, mais le respect du rythme de ce dernier ainsi que le simple principe de précaution doivent demeurer prioritaires.

Des préjugés demeurent sur l'accès aux soins

Pour ce qui est de l'accès aux soins d'affirmation de genre (transition médicale) pour les jeunes, la littérature scientifique est robuste et claire à ce sujet tant sur le plan de sa validité médicale pour les personnes concernées que sur celui du cadre des protocoles d'accompagnement. Par exemple, chez les enfants prépubères, seule la transition sociale est accessible. Ensuite, un suivi médical rigoureux encadrera la potentielle prise de bloqueurs de puberté et, s'il y a lieu, l'éventuelle prise d'hormones sexuelles. Pour ce qui est des chirurgies, seule celle du torse est accessible avant l'âge de la majorité légale, encore une fois dans un cadre médical rigoureux où le consentement éclairé est fondamental. Les personnes et groupes s'opposant à ces soins invoquent,

outre leurs opinions, inquiétudes et impressions, des études « scientifiques » pourtant maintenant réfutées et discréditées. D'ailleurs, nous constatons sans surprise que le Comité de « sages », qui ne comprenait aucune personne experte ou directement concernée, est lui-même tombé dans ces pièges à plusieurs égards, comme le démontre, entre autres documents, l'excellente [Synthèse critique – Rapport du Comité de sages du Conseil québécois LGBT](#)².

La réponse à ces défis ? La solidarité féminine

Bref, le comité femmes et le comité diversité sexuelle et pluralité des genres tiennent à affirmer explicitement que leurs luttes et leurs valeurs sont communes. Les racines du sexisme et de la misogynie sont les mêmes que celles de l'homophobie et de la transphobie, et c'est à ces racines que nous devons nous attaquer. Nous tenons aussi à souligner que nous devons garder les yeux grands ouverts sur le fait que la droite s'infiltrer de plus en plus dans les différents partis politiques en s'appuyant sur ces mêmes racines qui banalisent la haine. La résistance sera inclusive ou ne sera pas.

¹ Richard, G., A. Graindorge, A. Charbonneau, O. Vallerand et M. Houzeau. 2025. Augmentation des niveaux de malaise. Ce que les élèves du secondaire pensent de la diversité sexuelle, 2017-2024. Montréal, GRIS-Montréal. https://www.gris.ca/app/uploads/2025/01/GRIS_rapport-final_30jan2025.pdf

² Crémier, L. 2025. Synthèse critique – Rapport du comité de sages sur l'identité de genre. Conseil québécois LGBT. https://conseil-lgbt.ca/wp-content/uploads/2025/06/260625_CQLGBT_Synthese-critique-rapport-sages.pdf

Concours

La soumission en or

2 X 5 000 \$ à gagner



Demandez une soumission pour participer et... pour économiser sur vos assurances.

Doublement brillant!



beneva.ca/soumission-or-groupes

beneva

Détails et règlements disponibles au beneva.ca/legal/concours | Le concours se termine le 18 janvier 2026. © Beneva inc. 2025TM Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

79920 (2025-10)



Lors d'un banquet organisé le 16 octobre 2025, les délégué-es des syndicats du regroupement privé ont célébré les huit ententes de principes conclues dans le cadre de la négo coordonnée.

PHOTO : MARTIN ROBERT

Négo coordonnée de l'enseignement privé : Ensemble, changer les règles !

Léandre Lapointe
VICE-PRÉSIDENT DE LA FNEEQ, RESPONSABLE DU REGROUPEMENT PRIVÉ

Le regroupement de l'enseignement privé de la FNEEQ-CSN vit un moment historique. Pour la première fois, huit syndicats du secteur privé ont pris part à une même négociation coordonnée.

Cette première vague représente une étape déterminante, car elle marque la transformation d'un modèle plus isolé, où chaque syndicat devait affronter seul sa direction. Ce processus amène une ère de stratégie commune et de grande solidarité.

Le projet visait un objectif ambitieux : changer les règles du jeu dans le réseau privé en bâtissant une plateforme de revendications communes, portée collectivement, afin de créer un effet de levier d'un établissement à l'autre. Cette première expérience est un succès en soi puisqu'elle a prouvé qu'il est possible de travailler ensemble et d'unir les forces syndicales entre les membres de différents milieux de l'enseignement privé pour revendiquer les mêmes demandes tout en respectant la diversité des établissements. La perspective est maintenant claire : ce mouvement prendra de l'ampleur lors des prochaines vagues!

Une première étape structurante

La mise en place de la négociation coordonnée a nécessité un important travail préparatoire. Huit syndicats se sont engagés dans un processus

commun de planification, d'échanges et de concertation encadré par la coordination du regroupement. Ensemble, ils ont défini les priorités qui constitueraient la [plateforme commune](#) tout en conservant leur autonomie pour leurs négociations locales. Cette démarche a permis de créer une communauté de partage sur les enjeux vécus dans les collèges privés et a grandement renforcé les liens entre les syndicats. Elle a aussi démontré la capacité du regroupement à coordonner des actions collectives dans le respect de la diversité des milieux et de la réalité financière de chacun.

Ce premier exercice n'a toutefois pas été sans défis. Plusieurs directions se sont montrées très réticentes à reconnaître la portée collective de cette nouvelle approche. Certaines ont refusé toute comparaison avec d'autres milieux, affirmant que leur réalité est unique et que chaque négociation doit se limiter strictement à leur établissement. D'autres ont même contesté le principe de la coordination, déclarant ne pas avoir à « négocier avec la FNEEQ ou la CSN », mais uniquement avec leur syndicat local.

Une expérience qui redéfinit la solidarité syndicale

La négociation coordonnée ne se mesure pas uniquement en termes des gains obtenus, elle démontre également le grand déploiement de notre rapport de force collectif. Les syndicats ont appris à partager leurs expertises, à se soutenir face aux directions et à coordonner les stratégies à adopter à la table de négociation. Cela aura également permis d'équilibrer les forces entre les collèges plus grands et les plus petites unités syndicales, qui sont souvent dépourvues de ressources suffisantes pour soutenir de longues négociations. La négociation coordonnée devient ainsi un outil d'égalité syndicale, garantissant à chaque syndicat, peu importe sa taille et sa région, une capacité d'action réelle.

Le succès de ce projet dépendra toutefois de sa continuité. Pour que la négociation coordonnée tienne toutes ses promesses, il faudra que davantage de syndicats se joignent à la prochaine vague. Parce qu'ensemble, à l'évidence, nous changeons les règles!



L'enseignement supérieur se mobilise pour la transition socioécologique

Nova Doyon
MEMBRE DU COMITÉ ENVIRONNEMENT

En janvier prochain, environ 200 personnes issues des milieux collégial et universitaire seront réunies au Collège Montmorency pour participer aux États généraux de l'enseignement pour la transition écologique et sociale.

L'événement se tient dans le cadre du projet [Transformations en cours : l'enseignement pour la transition écologique et sociale](#) coordonné par Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique (TJC) et par la FNEEQ.

Depuis le mouvement de mobilisation citoyenne sans précédent en faveur du climat (ou de la Planète) en 2019, il est devenu évident que les questions environnementales devaient faire partie des enjeux défendus par les organisations syndicales. On a donc vu émerger des propositions environnementales dans les cahiers de demandes lors des négociations coordonnées des universités en 2022 et des négociations du secteur public en 2023. Cependant, le plaidoyer lancé par TJC en 2024 en faveur d'une éducation environnementale cohérente a élargi les revendications au-delà de la prise en compte des changements climatiques dans les conditions de travail pour réfléchir plus largement au rôle du système d'éducation dans la crise actuelle et à la manière de préparer les étudiant-es à faire face aux enjeux socioécologiques. C'est ainsi qu'est née l'idée de tenir ces États généraux.

Une consultation fructueuse

De mars à octobre, une trentaine d'ateliers ont été donnés dans des cégeps et universités à des enseignant-es et des étudiant-es particulièrement intéressé-es par les enjeux de la transition socioécologique en éducation. On y invitait les participant-es à imaginer de quoi aurait l'air leur institution (infrastructure, programmes, gouvernance) dans un Québec qui a opéré la transition socioécologique et à réfléchir aux expériences vécues et aux habiletés et connaissances développées par les étudiant-es. Dans l'optique d'identifier les objectifs stratégiques à débattre aux États généraux de janvier et les leviers d'actions à prioriser, une consultation a aussi été menée à l'échelle du Québec cet automne auprès des enseignant-es et des étudiant-es au collégial et à l'université. Plus de 800 personnes ont répondu au sondage consultatif développé par le comité scientifique du projet. Il en ressort que :

1) Les principaux freins rencontrés par les enseignant-es dans l'écologisation de leur enseignement sont le manque de temps, le manque de connaissances et l'écofatigue;

2) La très forte majorité des répondant-es (enseignant-es et étudiant-es) ont répondu que, si les conditions étaient réunies, l'enseignement des enjeux socioécologiques devrait être obligatoire du primaire à l'université ainsi que dans la formation continue des enseignant-es;

3) Une très forte majorité d'étudiant-es ont répondu que les enjeux socioécologiques devraient faire l'objet d'un apprentissage transversal à travers différents cours existants.

Un événement rassembleur/motivant/stimulant

Les États généraux de janvier 2026, réunissant enseignant-es et étudiant-es, visent à définir les outils nécessaires à une éducation réellement porteuse de transition en alternant entre panels thématiques mettant en dialogue chercheur-ses et praticien-nes, et espaces de délibérations en sous-groupes. Le projet Transformations en cours ne s'arrêtera pas là : il se poursuivra dans la mobilisation des milieux collégial et universitaire pour entamer le changement souhaité, notamment par l'élaboration d'un plan d'action.

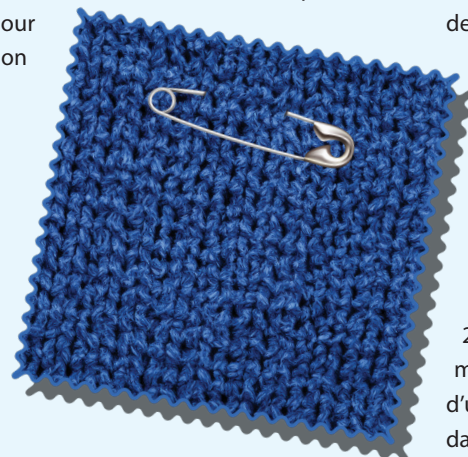
EN LUTTE CONTRE LES COMPRESSIONS ET LES DÉRIVES AUTORITAIRES DE LA CAQ!

Yves de Repentigny
VICE-PRÉSIDENT RESPONSABLE DU REGROUPEMENT CÉGEP



Les chroniques se suivent et se ressemblent : malgré un changement de titulaire de portefeuille lors du remaniement ministériel de septembre (Pascale Déry ayant cédé sa place à Martine Biron à l'Enseignement supérieur), les coupes de 151 M\$ dans le réseau collégial annoncées en mai n'ont pas été annulées. En outre, la loi 14 de 2025 (ex-PL 89), qui élargit indûment la notion de services essentiels en cas de débrayage, entre en vigueur le 30 novembre et, le 30 octobre, le ministre du Travail, Jean Boulet, a déposé un autre projet de loi antisyndical (notamment en lien avec les cotisations, la transparence financière et les votes de grève).

Le plan d'action adopté en octobre 2024 par le regroupement cégep demeure donc actif et ce dernier le met à jour à chacune de ses réunions. Cet automne, il incluait, entre autres éléments, des activités à la rentrée, l'envoi massif d'une lettre à Martine Biron par les syndicats, la signature de la pétition contre les coupes dans les cégeps hébergée sur le site de l'Assemblée nationale, le talonnement du CA de chaque collègue pour qu'il fasse pression auprès du Ministère, l'organisation d'une semaine d'actions locales dans les établissements à la fin octobre, le port du carré bleu (qui symbolise l'importance d'investir dans le réseau collégial) et la participation à la campagne de la CSN « Faire front » (qui comprenait la manifestation nationale du 29 novembre à Montréal) ainsi qu'à celles du collectif Uni-es pour l'école et de la Coalition Main rouge.



Rapport d'enquête sur la situation aux collègues Dawson et Vanier

Le rapport de l'enquête administrative sur la gestion des situations impliquant des comportements pouvant raisonnablement faire craindre pour la sécurité physique ou psychologique de la population étudiante des collèges Dawson et Vanier, rendu public le 27 juin, a confirmé la rigueur des pratiques de ces établissements à cet égard. Le problème sur lequel elles s'étaient penchées n'existant pas, les personnes enquêtrices ont décidé qu'il leur fallait en trouver d'autres à régler. Elles se sont donc tournées vers la liberté académique (« à géométrie variable »), le contenu de certains cours (dont « Appartenances palestiniennes » à Dawson), les salles de prière et le militantisme étudiant (pensons au prétendument dangereux port du keffieh).

Le jour même de la sortie du rapport, la FNEEQ l'a critiqué dans plusieurs médias. En juillet, elle a fait paraître, dans [La Presse](#), une lettre ouverte pour indiquer qu'elle voyait d'un très bon œil l'application de la recommandation du rapport ayant trait à l'adoption d'une loi pour encadrer la liberté académique dans le réseau collégial, mais à la condition non négociable que ce soit dans la perspective de la garantir, et non de la restreindre. Enfin, à sa réunion des 4 et 5 septembre derniers, le regroupement cégep a dénoncé le rapport en raison de l'attaque contre la liberté académique et l'autonomie professionnelle qu'il constitue, des biais idéologiques antipalestiniens et antimusulmans qu'il contient, et de la mécompréhension des réalités de l'enseignement collégial qu'il trahit.

Autres dossiers

Au cours des derniers mois, le regroupement a notamment continué à s'intéresser à la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), à l'intelligence artificielle ainsi qu'aux réalités et aux enjeux des cégeps en région. Il a également adopté son bilan de la négociation 2023, ce qui a mené à la création d'un comité sur le financement et la tâche. Mentionnons par ailleurs la mise en œuvre d'un projet pilote pour assurer une prise de parole paritaire dans les réunions de l'instance de même que la présentation d'une conférence sur les inégalités scolaires.

REGROUPEMENT UNIVERSITÉ : UNE NOUVELLE RONDE DE NÉGOCIATION COORDONNÉE EST LANCÉE!

Christine Gauthier
VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DU REGROUPEMENT UNIVERSITÉ



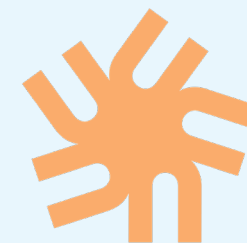
C'est sous le slogan « Solidaires pour l'enseignement universitaire » que les syndicats du regroupement université lancent cet automne leur nouvelle ronde de négociation coordonnée! Appuyée par le Fonds de défense professionnelle de la CSN, la négociation

coordonnée permet d'accroître notre rapport de force pour améliorer les conditions de travail des personnes chargées de cours et tutrices affiliées à notre Fédération face aux universités. Les prochains regroupements université prévus au calendrier vont d'ailleurs se tenir au sein même de ces universités en négociation afin de soutenir les mobilisations de nos camarades qui enseignent à la TÉLUQ, à l'UQO et à l'UQAR.

Le comité national de mobilisation de la négociation coordonnée (CNMNC) a travaillé très fort, au cours des dernières semaines, pour préparer des outils d'enracinement visant à faire connaître les principales demandes de la plateforme. Cinq thèmes ont été choisis minutieusement au regard de la force de leur message et de leur capacité à rejoindre l'ensemble des personnes chargées de cours du Québec, articulés autour de cinq slogans :

1. « **Enseigner avec passion, pas sous pression** » Le système universitaire doit faire mieux pour protéger la santé psychologique des personnes à statut précaire.
2. « **Nos conditions d'enseignement sont vos conditions d'apprentissage** » Face à des conditions d'enseignement qui se détériorent, l'administration universitaire doit en faire une priorité!
3. « **Pour une réelle reconnaissance de notre place à l'université** » Parce que plus de la moitié des cours de 1^{er} cycle sont donnés par des personnes chargées de cours, notre voix et notre place comptent!
4. « **Des protections accrues face aux transformations du travail enseignant** » Face à la déshumanisation de notre profession et à la précarisation de nos conditions d'emploi, des actions s'imposent!

5. « **Pour une rémunération globale qui assure une sécurité financière** » En matière de salaire et d'avantages sociaux, on aspire à mieux!



SOLIDAIRES
POUR
L'ENSEIGNEMENT
UNIVERSITAIRE



REGROUPEMENT
UNIVERSITÉ
NÉGO COORDONNÉE

Le CNMNC est également très fier d'avoir pu développer et dévoiler un nouveau logo pérenne de la négociation coordonnée du regroupement université, qui vient consacrer plus de 35 ans de luttes consolidées. Deux lettres (RU) qui, réunies et solidifiées dans une pastille, visent à représenter un assemblage organique, vivant, évolutif qui traduit bien la force politique et stratégique de notre action syndicale.

La défense des droits et des conditions de travail des personnes enseignantes contractuelles à l'université est et sera toujours au cœur de nos combats collectifs.

En toute solidarité!

DEUX NOUVEAUX SYNDICATS REJOIGNENT LA GRANDE FAMILLE DU REGROUPEMENT PRIVÉ

Léandre Lapointe

VICE-PRÉSIDENT RESPONSABLE DU REGROUPEMENT PRIVÉ



PHOTO : YVES LAPOINTE

Le regroupement privé accueille avec enthousiasme deux nouveaux syndicats : le Syndicat des enseignantes et enseignants du Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Atelier textile de Montréal. Le PSNM est un grand

collège de la région de Montréal où les 88 enseignantes et enseignants ont choisi de se regrouper au sein de la FNEEQ afin de défendre collectivement leurs conditions de travail et leur autonomie professionnelle. De son côté, l'Atelier textile est une école-atelier en partenariat avec le cégep du Vieux Montréal. Elle s'ajoute à celles déjà affiliées à la FNEEQ dans les domaines de l'ébénisterie, de la joaillerie et de la céramique. Tout comme ces dernières, les membres de ce nouveau syndicat revendiquent de meilleures conditions de travail et une rémunération plus juste, dans un contexte où la précarité demeure importante dans ces milieux.

Avec ces deux nouvelles unités, le regroupement privé compte désormais 49 syndicats. Leur arrivée témoigne du dynamisme et de la diversité des syndicats de la FNEEQ et d'un regroupement tissé serré, qui souhaitent créer ensemble un mouvement syndical solidaire, de plus en plus fort.

Négociation difficile au Séminaire Saint-François : le rapport de force s'impose

Depuis plus d'un an, les membres du Syndicat des enseignantes et enseignants du Séminaire Saint-François mènent une négociation ardue marquée par des demandes patronales inacceptables, notamment par l'alourdissement de la tâche éducative sans nécessité ou justification valable. Malgré la conciliation, la direction persiste dans son refus d'entendre les réalités du terrain.

Devant cette fermeture et une attitude patronale difficile, le syndicat a multiplié les actions de mobilisation et déposé des plaintes individuelles et collectives pour négociation de mauvaise foi. L'assemblée générale a récemment adopté, à forte majorité, un mandat de cinq journées de grève. Le message

est clair : les membres sont déterminés à défendre leurs conditions de travail et le maintien de la qualité de l'enseignement. Solidarité à toutes et tous ! Toute la FNEEQ est avec vous !



PHOTO : MARTIN ROBERT

Villa Maria : défendre la survie de la mission éducative

Le Collège Villa Maria traverse une période d'incertitude à la suite de la mise en vente de son terrain par les sœurs de la Congrégation Notre-Dame. Cette décision soulève une vive inquiétude au sein de l'ensemble du personnel, déjà fragilisé par des pertes d'emplois et un climat d'incertitude.

Le syndicat, appuyé par la FNEEQ et ses syndicats affiliés, a lancé un vaste appel à la solidarité afin de préserver la mission éducative du Collège, son caractère patrimonial et les emplois qui y sont liés. D'ailleurs, un grand rassemblement a été organisé le 21 novembre afin de manifester haut et fort notre soutien aux enseignantes, enseignants, aux membres du personnel de soutien et aux élèves de Villa Maria. Nous réitérons notre appui indéfectible à cette communauté éducative et appelons à une solution respectueuse de la vocation du lieu. L'avenir de cette institution, ancrée depuis plus de 170 ans dans la communauté montréalaise, mérite mieux que l'indifférence.

UN CAUCUS EN BOUILLONNEMENT

Saleha Hedaraly

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DU CAUCUS DES SYNDICATS D'ÉTUDIANT-ES SALARIÉ-ES



PHOTO : MARTIN ROBERT

Bouillonnant. C'est le mot qui caractérise le caucus cet automne. Bouillonnant d'idées, d'initiatives et d'inspiration, les syndicats du caucus continuent de faire respecter leurs droits et de militer pour un monde plus égalitaire avec des moyens limités.

Quatre réunions du caucus ont eu lieu à l'automne 2025. Comme tous les autres regroupements, le caucus a traité des questions d'intelligence artificielle et d'austérité. En tant que l'un des premiers corps d'emploi affecté par ces questions, les syndicats du caucus en vivent déjà les effets concrets sur le terrain.

Soulignons d'ailleurs l'événement coorganisé par AGSEM (ou AEEDM : Association des étudiant-es diplômé-es employé-es de McGill/Association of Graduate Students Employed At McGill) et différents syndicats de McGill du 1er octobre. Sur le campus de McGill, des centaines de personnes étudiantes et travailleuses se sont réunies pour dénoncer la réduction des budgets de soutien à l'enseignement et la suppression des programmes de soutien aux personnes étudiantes. C'est dans ce contexte difficile qu'ont lieu les négociations des « unité 3 » (auxiliaires d'enseignement) et « unité 2 » (Personnes



PHOTO : DOMINIC MORISSETTE

Rallye organisé par AGSEM au début du mois d'octobre 2025

surveillantes d'examen) dont la convention collective expire en décembre.

L'austérité a aussi des effets sur la précarité des personnes étudiantes salariées. CREW-CSN (Syndicat des travailleuses et travailleurs en recherche et enseignement à Concordia/Concordia Research and Education Workers Union) s'assure aussi de contrer la précarité en offrant une banque alimentaire à ses membres chaque semaine. Il faut saluer cette solidarité alors que le syndicat effectue le bilan de sa dernière négociation, mais prépare aussi la prochaine ronde de négociation qui débute au printemps 2026. CREW continue aussi à bâtir ces liens intersyndicaux avec les autres syndicats de Concordia.

Victoire devant la Cour supérieure

Cependant, des victoires démontrent l'importance de ne pas céder à ce climat morose. AGSEM fait partie des cinq syndicats qui contestaient l'injonction de l'Université McGill qui visait à limiter les manifestations sur son campus. La Cour a rappelé qu'« une injonction interlocutoire est une mesure exceptionnelle qui peut gravement restreindre la liberté individuelle et mener à des conséquences draconiennes », ajoutant que « l'injonction demandée n'est pas justifié(e) par la preuve ». Après les attaques incessantes contre la liberté d'expression menées par divers conseils d'administration et groupes d'intérêt à travers le Québec, il est rassurant de constater que les tribunaux refusent de s'inscrire dans cette tendance. Cette décision prouve qu'il est essentiel de résister à ces attaques et que c'est souvent la seule façon de défendre nos droits.

De plus, le Syndicat des résidentes et résidents et internes de médecine vétérinaire-CSN (SRRI) a entériné sa première entente de principe après plus d'un an de négociation acharnée. Pour se faire entendre par l'employeur, le syndicat a dû faire la grève cet été pour démontrer le travail crucial qui était fait par les membres.

Finalement, le comité de travail du caucus, composé conjointement des membres de la FNEEQ et des syndicats affiliés, ont presque finalisé leurs travaux et proposeront une série de recommandations pour continuer l'intégration du caucus au sein de la FNEEQ.

Bouillonnant. Mais jamais ennuyeux.

22
NOVEMBRE
2025

- Des -
expertises
diversifiées
enseignées
AVEC passion

25^e JOURNÉE NATIONALE DES CHARGÉES
ET CHARGÉS DE COURS

fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec